

# Comment mieux prévenir les risques professionnels dans la fonction publique ?

En prévision de l'entrée en vigueur de la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique, **plusieurs acteurs du secteur mutualiste et de la protection sociale ont évoqué l'ouverture d'un dialogue destiné à mesurer l'impact de la prévention santé.** Une initiative proposée par la directrice de développement, innovation et stratégie clients d'Intérieure, Fanny Gilbert, au cours d'un atelier du congrès Reavie sur le thème de la PSC des agents publics. Elle estime que « cette réforme doit être l'occasion d'engager un dialogue sur les conditions de vie au travail et de prévention des risques professionnels » et d'inviter chacun à être acteur du changement en matière de comportements santé, qui ne sont pas sans impact sur les prestations délivrées par les mutuelles. Un sujet d'autant plus cher à la mutuelle historique du ministère de l'Intérieur que cette dernière couvre des « métiers très concernés par la question de la pénibilité ».

Cette nécessité de concertation est partagée par d'autres interlocuteurs présents à Reavie, et notamment Rafael Andreotti, directeur de la prévention de Mutuelle nationale des hospitaliers (MNH), Félix Gigliotti, directeur général de la Mutuelle nationale des fonctionnaires et des collectivités territoriales (MNFCT) et Frédéric Eimery, directeur groupe marketing du groupe Inter Mutuelle d'Assistances (IMA).

Prochaine étape ? Évoquer les actions collectives à mener dans les trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière) sur le thème de la prévention dans le cadre de cette réforme de la PSC. Un chantier qui promet d'être vaste. La représentation des structures, probablement disparate en raison de l'hétérogénéité des situations et des contraintes professionnelles, ne pas simplifie la tâche. Mais ces discussions sont, selon Rafael Andreotti, néanmoins nécessaires « puisque dès demain, il faudra, pour les secteurs, être capable de développer des réponses communes à des risques partagés. » Avec, au cœur des réponses à formuler, deux composantes fortes que sont la répliquabilité et la personnalisation.